

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 JUIN 2015

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE
D'INTERVENTION : Commune de **THÈREVAL** (Département de la Manche - Saint Lô Agglomération)

DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL : 06 juillet 2016 – Sollicitant l'intervention de l'EPF Normandie et s'engageant au rachat du bien dans le de cinq ans.

SITUATION DU BIEN : Emprise de 4 000 m² à prendre sur la parcelle cadastrée section ZC n° 75, d'une contenance totale de 11ha 20a 40ca, sur la Commune d'HEBECREVON.

PLU : Zone U avec un emplacement réservé

PROJET : Extension du cimetière communal.

COMITÉ D'ENGAGEMENT : 15 septembre 2016 – **Avis favorable**

PROPRIÉTAIRE : **Indivision LEREDDE**

ÉVALUATION
DOMANIALE : 30 juin 2016 : 10 € le mètre carré

IMPUTATION : **Compte n° 980 212 - THÈREVAL "Hébécrevon : Extension cimetière"**
Enveloppe projet : 42 000 € - Dotation Villes & Territoires ruraux

ROUEN le 19 septembre 2016

Visa du Président du Conseil
d'Administration de l'EPF Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL